

# Liaisons

SAINT-LAURENT-BLANGY



*Bulletin Municipal d'Informations*

Déc 2017

n° 277



VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY  
[www.saint-laurent-blangy.fr](http://www.saint-laurent-blangy.fr)

# Infos pratiques



Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00 et  
de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h15 à 12h00 et  
de 13h30 à 16h00

Tél : 03.21.50.14.00 / Fax : 03.21.22.16.20  
mairie@saint-laurent-blangy.fr

Rue Laurent Gers,  
62223 Saint-Laurent-Blangy



## PERMANENCES

Nicolas Desfachelle, Maire,  
vous reçoit sur rendez-vous lors  
de ses permanences à l'Hôtel  
de Ville chaque semaine.

Contact :  
Madame PLOUVIEZ 03.21.50.14.00  
maire@saint-laurent-blangy.fr

Directeur de publication : Nicolas Desfachelle

Rédacteur et photographe :  
Jean-christophe Vanneuville

Infographiste : Frédéric Déplanque



Retrouvez toute l'information sur notre site :

[www.saint-laurent-blangy.fr](http://www.saint-laurent-blangy.fr)

[facebook.com/slb62](https://facebook.com/slb62)



Rendez-vous sur Facebook

# Sommaire

## Vie Immercurienne

- 3 • ÉDITO  
• Liberté, Égalité, Fraternité
- 4 • Le retour des régates sur la Scarpe
- 5 • Les U14 au Stade France !
- 6 • Un praticable tout neuf !  
• Champion du monde
- 7 • De nouveaux tapis pour le Dojo  
• Des enfants, des arbres  
• Maisons fleuries
- 8 • Mémoire et émotion pour le 11 novembre
- 9 • Des gilets pour plus de sécurité  
• Calendrier des Sapeurs-Pompiers :  
rappel important  
• A vélo la nuit, l'éclairage c'est vital !
- 10 • Le collège Verlaine au cœur des institutions  
• 40 ans de loisirs !

## Dans ma commune

- 11 • Noël Solidaire  
• L'aide aux loisirs et à la Culture pour les 17-25 ans
- 12 • **Marché de Noël**
- 14 • État civil, listes électorales

## Agendas

Le Tour de France 2018



Cette nouvelle édition de Liaisons est un magnifique reflet du dynamisme sportif qui règne à Saint-Laurent-Blangy. Le passage du Tour de France - pour la première fois dans l'histoire de l'épreuve - au cœur de notre cité, le titre de champion du monde d'escrime de l'Immercurien Denis Cassoret, la réception d'athlètes internationaux de canoë kayak mais aussi les investissements soutenus par la ville pour préserver cet esprit sportif qui anime notre quotidien depuis toujours.

Un magazine Liaisons plein d'énergie donc mais aussi rempli d'informations pratiques, de la découverte du Marché de Noël 2017 à l'engagement citoyen de notre jeunesse en passant par le travail de mémoire de la population lors des cérémonies du 11 novembre.

Nous vous souhaitons une très agréable lecture de ce 277<sup>ème</sup> numéro de Liaisons.

## Liberté, Égalité, Fraternité



Les élèves du cycle 3 (année scolaire 2016/2017) ont réalisé en céramique la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » dans le cadre d'un large projet pluridisciplinaire (Histoire des Arts, Histoire, Education morale et civique, Français, Art). Il s'agissait pour les élèves, en Education Morale et Civique, d'atteindre la compétence : « Reconnaître les principes et les valeurs de la République » (programme 2016 du cycle 3). Des débats sur le jugement, l'engagement, le droit et la règle ont été menés afin de permettre

aux élèves de matérialiser la devise et de faciliter la prise de conscience quant à ces valeurs.

La réalisation en céramique, trônant désormais au dessus du guichet d'accueil de la Mairie, a été offerte par les élèves à Monsieur le Maire. Cela a permis de créer un lien plus « officiel » à ce projet et son affichage en mairie témoigne de la reconnaissance du travail des jeunes. Cette mise en valeur encourage les élèves à davantage vouloir s'engager dans d'autres projets.

# Le retour des régates sur la Scarpe



Lors de leur séjour les athlètes ont pu se recueillir à l'anneau de la mémoire de Notre-Dame-de-Lorette.

Le 3 novembre dernier Monsieur le Maire, recevait les délégations Allemande, Australienne, Biélorusse, Canadienne, Italienne, Tunisienne et Slovène de Canoë Kayak dans le cadre de la 19ème régates internationale du Pas-de-Calais et du Challenge des commémorations du Centenaire de la bataille de l'Artois. Cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de Monsieur Marc Del Grande, secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, de Madame Denise Bocquillet, première adjointe

à la ville d'Arras et de Monsieur Olivier Bayle, Président de l'A.S.L., a été un moment marquant non seulement le retour des régates sur la Scarpe mais aussi démontrant le poids des valeurs sportives dans un monde où liberté, égalité et fraternité ne doivent pas être que des mots sur le fronton des mairies mais doivent aussi être un chemin de vie dans l'intérêt de l'humanité en créant la paix dans l'esprit de notre jeunesse.



# Les U14 au Stade de France !



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons pu voir, le 10 novembre dernier, les jeunes U14 de l'Étoile Sportive porter la banderole du Fair Play sur la pelouse du Stade de France. C'est suite à leur sélection, via un jeu concours, qu'ils ont eu la possibilité de participer à ce grand moment en préambule du match France - Pays de Galles. Une très belle occasion également d'approcher les joueurs professionnels qu'ils admirent et de baigner au cœur de cette grande rencontre sportive !



## Un praticable tout neuf !



Le praticable c'est ce grand tapis sur lequel nos jeunes gymnastes (plus de 550 licenciés) peuvent s'exercer à leur discipline favorite. Après plusieurs années d'utilisation l'ancien tapis méritait d'être remplacé, c'est pourquoi la Municipalité a décidé de doter la salle Jean Zay d'un praticable tout neuf. Ce matériel haut de gamme offre un confort d'utilisation bien supérieur à nos gymnastes mais aussi davantage de sécurité : un investissement fait pour durer et qui va voir défiler nombre de roulades, sauts, roues et autres rondades !

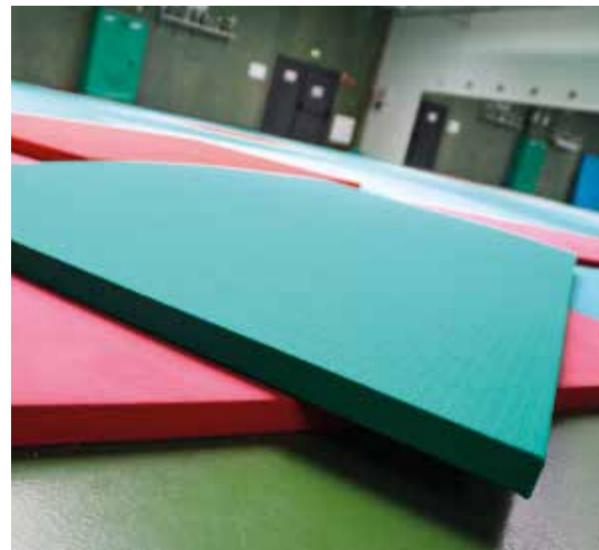


## Champion du monde !

Champion d'Europe en titre avec l'équipe de France, premier tireur français de la catégorie vétérans 2, l'Immercurien Denis Cassoret s'est illustré une nouvelle fois en octobre dernier à Maribor, en Slovénie. C'est en effet là qu'il a décroché le titre de champion du monde vétérans par équipe au fleuret. Après une opération de la hanche au printemps dernier il a doucement repris l'entraînement puis s'est préparé de façon de plus en plus intense afin de retrouver toute son agilité. L'escrimeur aura ainsi réussi son pari : grimper sur la plus haute marche du podium !



## De nouveaux tapis pour le Dojo



Le Dojo, utilisé notamment par les clubs de judo et de karaté Immercuriens, dispose désormais de tout nouveaux tapis en vinyle. Cette matière offre des conditions d'hygiène bien supérieures aux anciens tapis en tissu mais aussi un confort et une qualité de travail accrus. « Au niveau réglementaire nous sommes désormais au top ! » confie Jean-Paul Bérenger, professeur au club de judo.



Cet investissement vient soutenir le dynamisme des clubs Immercuriens : Le karaté Club dont 12 adhérents participeront aux prochaines compétitions officielles départementales et qui a récemment remis aux 28 enfants adhérents les ceintures obtenues en juin et le judo club qui compte depuis ce 19 novembre une nouvelle ceinture noire en la personne de Léa Frère qui a brillamment passé les 3 unités de valeur pour accéder à cette distinction.

## Des enfants, des arbres

Chaque enfant Immercurien né en 2015 et dont les parents ont souhaité qu'il y participe a pu découvrir son arbre dans le cadre de l'opération « Des enfants, des arbres », ce 25 novembre 2017. Un moment de partage sur les coteaux d'Hervin où chaque enfant a pu découvrir son arbre et se voir remettre par la municipalité un certificat de parrainage portant le nom de l'essence de l'arbre ainsi que ses coordonnées GPS.



## Bravo aux lauréats !

Ce 25 novembre avait lieu la remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris 2017 : félicitations à l'ensemble des participants !



## Mémoire et émotion pour le 11 novembre

Le 11 novembre dernier avaient lieu les cérémonies aux cimetières allemand et du Commonwealth ainsi qu'au monument aux morts, place de la Mairie, en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur Marc Del Grande, Secrétaire Général, sous-préfet d'Arras. Un moment de mémoire particulièrement riche en émotion avec, notamment, l'interprétation par les élèves des quatre classes du cycle 3 - année scolaire 2016 - 2017 - de l'école Langevin de la chanson de Craône, du Soldat de Florent Pagny ainsi que la reprise de 3 couplets de la Marseillaise.



## Des gilets pour plus de sécurité



Monsieur le Maire, a remis ce 23 novembre 400 gilets fluos aux élèves de primaire des écoles Langevin et Lenglet. Ces gilets, munis de bandes rétro-réfléchissantes, permettront aux enfants d'être mieux sécurisés lors de leurs trajets que ce soit à pied, à vélo ou à encore en trottinette. Un équipement particulièrement utile pour les déplacements privés mais aussi dans le cadre des sorties scolaires en cette saison où il fait déjà noir très tôt.



## Calendrier des Sapeurs-Pompiers : rappel important

La traditionnelle tournée des calendriers de l'amicale des sapeurs-pompiers se déroule depuis la mi-octobre. Il est rappelé aux habitants de la commune que lors de leur passage les sapeurs-pompiers seront obligatoirement habillés de leur tenue de travail et arboreront de façon visible leur carte de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers. N'hésitez pas à signaler aux forces de l'ordre toute éventuelle personne se présentant à votre domicile au nom des Sapeurs-Pompiers et ne remplissant pas ces conditions.



## A vélo la nuit, l'éclairage c'est vital !

L'association A.D.A.V. (Association Droit Au Vélo) a mené une action de sensibilisation le 21 novembre dernier, rue du Général de Gaulle. Cette action a eu pour but de sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être vus sur la route, notamment le soir et la nuit. En effet, si moins de 10% des déplacements à vélo se font la nuit, ils représentent 21% des accidents mortels. Dans le cadre de cette opération les cyclistes non équipés ont pu se voir proposer un kit d'éclairage par l'association.



## Le collège Verlaine au cœur des institutions

Le 20 octobre dernier 58 élèves du collège Verlaine soit les 2 délégués de chaque classe, de la 6ème à la 3ème, ont eu l'occasion de visiter le Ministère de l'Intérieur ainsi que le Sénat. Lors de cette journée républicaine à Paris, ils ont également participé au ravivage de la flamme du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe.



## 40 ans de loisirs !



L'association Détente et Amitié fête ses 40 ans : 40 années de loisirs créatifs comme la couture, le crochet, le tricot, la peinture sur soie et autres travaux manuels. Bon anniversaire au club et bonne continuation à ses plus de 35 membres !

## Noël Solidaire



Le Centre Communal d'Action Sociale attribue **un bon d'achat spécial Noël AUX ENFANTS ( 0-16 ans )** des parents qui ne bénéficient pas de l'aide de Noël de l'Etat (CAF et PÔLE EMPLOI).

Pour bénéficier de cette aide, les ressources du foyer devront être inférieures ou égales à 420 euros par mois par personne.

L'étude des demandes se fera sur présentation des justificatifs de ressources de toutes les personnes résidant au foyer (avis d'impôt, salaire, indemnités chômage ou sécurité sociale, pension alimentaire, prestations familiales, avis de situation Pôle Emploi et/ou de la CAF, justificatif de domicile, le cas échéant une attestation d'hébergement et pièce d'identité,...)

Si vous pensez pouvoir bénéficier de cette aide, veuillez vous présenter au C.C.A.S les mercredis 6 et 13 et 20 décembre de 9 heures à 11 heures 30 et de 14 heures à 17 heures.

## L'aide aux loisirs et à la Culture pour les 17-25 ans

A compter du 1er septembre 2017, Le Centre Communal d'Action Sociale attribue une aide aux loisirs et à la culture aux Immercuriens demandeurs d'emploi ou salariés « précaires » âgés de 17 à 25 ans.

Pour les jeunes demandeurs d'emploi, les conditions sont :

- Avoir moins de 25 ans au 31 décembre de l'année de la demande,
- Etre inscrit à Pôle Emploi depuis au moins 3 mois,
- Si le demandeur n'est pas rattaché fiscalement à un parent ou un tiers, il doit avoir des revenus inférieurs ou égaux à 150 euros par mois,
- S'il est rattaché fiscalement, les ressources doivent être inférieures ou égales à 700 euros par mois et par personne

Pour les jeunes salariés précaires, les conditions sont :

- Avoir moins de 25 ans au 31 décembre de l'année de la demande,
- Exercer une activité professionnelle,
- Si le demandeur n'est pas rattaché fiscalement à un parent ou un tiers, avoir un revenu mensuel inférieur à 500 euros,
- S'il est rattaché fiscalement, les ressources doivent être inférieures ou égales à 700 euros par mois et par personne

L'étude des demandes se fera sur présentation des justificatifs de ressources selon la situation du demandeur (avis d'impôt, salaire, indemnités chômage ou sécurité sociale, pension alimentaire, prestations familiales, avis de situation Pôle Emploi et/ou de la CAF), un justificatif de domicile, le cas échéant une attestation d'hébergement, et pièce d'identité,...)

Cette aide, délivrée sous la forme d'un bon d'achat d'une valeur de 50 euros sera valable dans les associations sportives immercuriennes, GO Sport ou Le Furet du Nord d'Arras.

Les jeunes intéressés doivent se présenter au Centre Communal d'Action Sociale, rue Laurent Gers (Mairie) à Saint-Laurent-Blangy ou téléphoner au 03.21.50.14.00.

# Un Noël féerique!

PLACE DE LA MAIRIE

Ouverture :

**VENDREDI 8**

décembre  
18 h à 20 h

Avec le spectacle poétique

**Gueule d'ours**

(Compagnie Remue-Ménage)

Chorales de l'École Langevin



**Carrousel gratuit**

pour tous les enfants pendant les 3 jours!

**SAMEDI 9**

décembre  
15 h à 20 h

Spectacle

**La Reine des Neiges et son musicien**

(Compagnie Turbul)

Concert de Trombone et Tuba.

Concert de l'École et

de l'harmonie de Musique.

Déambulation d'échasses urbaines par Riser Road Fusion.

**DIMANCHE 10**

décembre  
15 h à 19 h

**Spectacle Arche de Noël**

(Compagnie Maccaria)

Orgue de Barbarie.

Danse country

par l'Association

Black Horse Country

De nombreuses animations pour tous avec la participation active des écoles et associations Immercuriennes

**Venez nombreux !**

Le Père Noël sera là pour vous accueillir !

La Photo avec le Père Noël possible

pour tous! (1 € stand de la MSI)





# Le Tour de France 2018

Dimanche 15 juillet  
105<sup>e</sup> édition

## Saint-Laurent-Blangy



Saint-Laurent-Blangy accueille le Tour de France ! Lors de sa 9<sup>ème</sup> étape, le 15 juillet 2018, le Tour de France passera devant l'hôtel de ville de la commune ainsi que devant le Parc de la Brayelle : une première à Saint-Laurent-Blangy ! Nul doute que les Immercuriens seront très nombreux à venir supporter les coureurs.

